

Réunion du Conseil Municipal
Du 15 mai 2013 à 20h30
PV de séance

Le Conseil Municipal s'est réuni le 15 mai 2013 à la Mairie sur convocation en date du 10/05/2013 sous la présidence du Maire, M. Alain BLOND.

Présents : MM. BLOND, FAURE, GARREAU, CHALARD, MAZEAU, BUISSON, PATAUD et Mmes MORANGE, RIFFAUD, DEXET, NADAUD.

Procurations : 3 ; Mme BOUGOUIN à Mme MORANGE, M. KOWALSKI à M. GARREAU, M. LUCHON à Mme RIFFAUD
Ouverture de la séance à 20h30.

M. BUISSON est désigné secrétaire de séance.

Après lecture du PV de la séance du 06/04/2013 aucune observation n'a été faite.

- **Dossier 1 : Restaurant : résultat de l'appel à concurrence**

M. le Maire donne lecture du tableau des offres présenté le 6 mai dernier à la Commission d'Appel d'Offres suite à l'ouverture des plis du 15/04/2013.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de passer un marché avec les entreprises suivantes :

- **Lot n°1 (Gros œuvre- Démolitions)** : entreprise GOURSAUD – 87310 Saint Auvent – pour un montant de **37 367,29€ H.T**
- **Lot n°2 (Menuiseries extérieures Alu)** : entreprise SCAL – 87700 Aix-sur-Vienne – pour un montant de **16 645,00€ H.T**
- **Lot n°3 (Menuiseries Bois - Charpente)** : entreprise TROUTAUD – 87200 Saint Junien – pour un montant de **10 721,21€ H.T**
- **Lot n°4 (Cloisons-Plafonds-Isolation)** : entreprise RAYNAUD – 87310 Saint Laurent/Gorre – pour un montant de **19 839,51€ H.T**
- **Lot n°5 (Carrelages)** : entreprise RAYNAUD – 87310 Saint Laurent/Gorre – pour un montant de **7 926,73€ H.T**
- **Lot n°6 (Sols souples)** : entreprise PERIER-CABIROL – 87100 Limoges – pour un montant de **2 253,57€ H.T**
- **Lot n°7 (Peintures)** : entreprise RAYNAUD – 87310 Saint Laurent/Gorre – pour un montant de **7 330,36€ H.T**
- **Lot n°8 (Electricité-Ventilation-Chauffage)** : entreprise MERY-GALET – 87600 Vayres – pour un montant de **25 700€ H.T**
- **Lot n°9 (Plomberie)** : entreprise AIXE CONFORT – 87700 Saint Martin Le Vieux – pour un montant de **11 077,27€ H.T**

Le montant total des travaux est **138 860,94€ HT**.

M. le Maire souhaite que les réunions de chantier soient le mardi ou le jeudi afin de suivre au mieux les travaux et enjoint les membres de la commission des travaux à les suivre attentivement.

- **Dossier 2 : Budget Principal DM N° 1**

Il est présenté au Conseil Municipal le projet de décision modificative N°1 du budget principal. Il s'agit en fait de virements de crédits. Le montant total du budget est inchangé.

Dépenses de Fonctionnement :

- Art 617 (études et recherches) : - 9 200€ (l'étude relative à la chaufferie doit être mandatée en investissement)
- Art 61522 (entretien bâtiments) : - 6 532€
- Art 673 (titres annulés) : + 15 732€

Dépenses d'investissement :

- Art 2031 (frais d'études) : + 9 162€
- Art 2033 (frais d'insertion) : + 299€
- Art 2318 (SEHV) : + 80 428€
- Art 2313 (salle de motricité) : - 58 609€

Recettes d'investissement :

- Art 1326 (subv SEHV) : + 31 280€

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la décision modificative N°1 du budget principal.

- Dossier 3 : Création d'un emploi d'Adjoint Technique 2^{ème} classe à TNC

M. le Maire explique que les contrats pour besoin occasionnel ou saisonnier sont faits pour faire face à un surcroît de travail, exceptionnel ou saisonnier, mais en aucun cas permanent.

Dans le cadre de l'amélioration de l'emploi des non titulaires, il est proposé de créer un poste d'adjoint technique 2^{ème} classe, à TNC soit 6h/35^{ème}. L'agent recruté interviendra pour aider au service du repas à la cantine ainsi que ponctuellement à l'entretien des locaux.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal accepte de créer un poste d'adjoint technique 2^{ème} classe, TNC (6/35^{ème}) à compter du 1^{er} juin 2013.

Questions diverses :

- Etude de faisabilité d'une chaufferie bois : M. le Maire explique qu'il n'est pas satisfait du résultat de l'étude et qu'il souhaite que le bureau d'études TDL revienne la présenter à l'ensemble du Conseil Municipal. M. GARREAU explique qu'à l'école on pourrait remplacer la chaudière fuel par une chaudière à granulés.
- Congrès Départemental des Sapeurs-Pompiers 2014 : M. le Maire explique que le congrès aura lieu à St-Laurent-sur-Gorre le 14 juin 2014 et il souhaite que la Commune s'engage à participer à l'évènement. Une lettre en ce sens sera envoyée au Corps des Sapeurs-Pompiers.
- Repas des Anciens 2014 : il est fixé au 8 février 2014
- Feu d'artifice 2013 : après discussion, il est décidé que ce serait la société AUTERIE qui présentera le feu d'artifice lors de la fête annuelle d'août 2013.
- Inauguration de la Maison des Associations et portes ouvertes : Elles sont fixées au 8 juin 2013. Il est également prévu de rencontrer les associations ayant demandé la mise à disposition d'un bureau ou d'une salle le mercredi 19/06.

Fin de séance 22h30

Le Secrétaire,

Le Maire,